ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 9 MARS 2022 DE 18H15 À 20H15.

Étaient présents :

M. CURALLUCCI DE PERETTI, Directeur de l'école,

Mme LE VAVASSEUR absente excusée, Adjointe au Maire (Affaires scolaires) ; Mme SAVARY (Représentant la Mairie au conseil d'école) ; Mme RENOU (directrice du périscolaire absente excusée).

Les enseignants : Mme APERT (ULIS) ; Mme BAUSSAC (CM1B ; les lundis et jeudis) ; Mme BERNASCONI (CM1A) ; Mme BLOCH (CP3) ; Mme CARBONNE (CE1C) ; Mme CHALOUAH (CM1B les mardis et jeudis et CM2C les vendredis) ; Mme DAILLY (CE2A les lundis et mardis) ; Mme DANIEL (CE1A) ; Mme DELESQUE (CE1C) ; Mme FUENTES (CM2A) ; Mme GIRAUD (CE1B) ; Mme KAN-MOUNIER (CM1A) ; Mme LENORMAND (CE2B les lundis et mardis) ; Mme MARTIN (CP1) ; Mme MARTINS BENTO (CP2) ; Mme) ; Mme ORLUC (CE2C) ; Mme SCHREINER (CM2C les lundis ; mardis et vendredis) ; M. NAU (CE2B).

Les parents délégués : MME CHAIBRASSOU (FCPE) ; MME CHAMPAGNE (CAAPE) ; MME DARLEY (FCPE) ; MME DEFLANDRE (CAAPE) ; MME GELIS (CAAPE) ; MME GERMAIN ; MME LAIGLE (CAAPE) ; LELIEVRE BIANCOLLI (CAAPE) ; MME MOUCHEL (CAAPE) ; MME PAPANIKOLAOU (CAAPE) ; MME REPINÇAY (CAAPE) ; MME THOMAS (CAAPE) ; M. BAHRAMI (FCPE) ; M. NOBLE (CAAPE) ; M. PUREN (FCPE)

1 – Intervention Vanessa RENOU concernant le périscolaire)

Mme RENOU est absente et excusée au conseil d'école. Le point sur le temps du midi n'est pas abordé

2 – Présentation des axes du projet d'école 2022 – 2025

Voici les axes et objectifs du prochain conseil d'école encore en construction qui sera présent complètement lors du premier conseil d'école 2022-2023.

Le projet d'école doit être une déclinaison du projet académique mis en œuvre.

Ce projet se décline en trois axes.

2-1 : Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
2-2 : Axe 2 : Des collectifs apprenants et engagés
2-3 : Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

2-1 : Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

2-1-1 : Constellations Mathématiques : établir une programmation par niveau et par cycle – mise en commun de démarches de résolution de problèmes.

Cette action menée à l'école est la suite de la formation sur deux ans des enseignants de cycle 2 et cycle 3 menée au niveau national et au niveau de la circonscription.

2-1-2 : Web radio : Favoriser le vivre ensemble, le travail interdisciplinaire et la communication vers l'extérieur.

Cette action vise à favoriser la médiation entre élèves ; impliquer les élèves dans la vie de l'école ; impliquer les parents ; améliorer le travail en groupe et partager des expériences de classe.

2 2 : Axe 2 : Des collectifs apprenants et engagés

2–2–1 : Mise en œuvre progressive du dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère)

Cette action vise à améliorer la compréhension et l'expression orale des élèves en anglais ; encourager une prise de parole plus spontanée en développant un cadre propice à l'apprentissage des langues vivantes ; utiliser progressivement l'anglais comme langue de communication au quotidien et développer une dynamique d'enseignement de et en langues vivantes.

2-2-2 : Vivre ensemble

Cette action vise à établir des délégués dans les classes et leur donner des possibilités d'intervenir pour l'école.

Mise en place de médiateurs dans la cour de l'école afin de permettre le règlement de conflits entre pairs.

2 - 3 - Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

2 -3-1 : Grande Lessive (exposition collective éphémère) ; s'impliquer dans un projet commun créer du lien entre l'école et les familles ; proposer des réponses inventives dans un projet individuel et collectif ; réaliser et donner à voir des productions plastiques de natures diverses ; formuler ses émotions ; s'exprimer sur ses productions et celle de ses pairs ; découvrir des œuvres, des démarches artistiques.

2 -3 -2 : Redonner vie à la BCD de l'école : rencontre littéraires ; lieu de vie et d'échanges – implication des parents.

3 – Classes de découvertes : point actuel et demandes spécifiques pour 2022 – 2023

Retour sur les observations du dernier conseil d'école.

On peut noter un grand mécontentement des enseignants face à tout ce qu'il s'est passé pour ces classes de découverte.

- Aucun mot d'excuse suite à la très mauvaise gestion de la situation par la Mairie
- La Mairie refuse la 5eme nuit malgré toutes les promesses du maire à ce sujet les années précédentes.
- Tout tourne autour du budget : la Mairie impose que le budget soit le même pour toutes les classes bien que les classes de Paul Bert ne bénéficient pas de la même situation que les autres écoles : site beaucoup plus loin et pas du tout les mêmes possibilités d'activités.
- Les enseignants ont refait 3 fois leur projet pédagogique pour ces classes pour finalement acter un programme qu'ils n'ont pu modifier que légèrement.

Il en ressort un grand sentiment d'injustice, de colère, de manque de respect des élèves et des enseignants. Mme Le Vavasseur étant absente, n'a pas pu répondre. Les enseignants de CM1 souhaitent avoir un entretien avec le Monsieur le Maire.

4 - Questions diverses préparées.

- le poids des cartables : cela reste du cas par cas à voir entre les parents et les enseignants. Certains enfants ne souhaitent pas enlever les cahiers de leurs cartables, parfois ce sont les parents…

- réunions parents-professeurs : depuis le Covid, cela est très compliqué à organiser. Ne pas hésiter à faire la demande aux professeurs.

- Réunion pour les nouveaux CP prévue le mardi 14 juin 2022.

- Absence des professeurs : depuis décembre, plus de remplaçants disponibles. Le directeur remercie tous les parents d'avoir joué le jeu, il a conscience que ce n'était pas facile.

- Cas covid : officiellement 28% de malades en janvier, février

- Retour à des normes Covid plus légères : les horaires du matin resteront inchangés avec les décalages de 5min car cela permet aux élèves de rentrer dans le calme.

- Course pour Adeline : +de 2000 € récoltés par les élèves. Malheureusement, l'info n'a pas été relayée par la Mairie malgré la présence du photographe.

5. Dernier Conseil d'école : mardi 7 juin.